



Université Claude Bernard  Lyon 1



# Mémoire de fin d'étude DE de Masseur-Kinésithérapeute

---

**Guide d'élaboration du mémoire d'initiation à la recherche**

**IFMK Lyon 1**

## Table des matières

1.	Références juridiques .....	4
1.1	Réforme des études préparant au Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute ...	4
1.2	Présentation au jury d'attribution des diplômes .....	4
1.3	Finalités de l'unité d'enseignement « Mémoire » .....	4
2	Éléments de contenu du mémoire et thématiques possibles.....	4
2.1	Éléments de contenu .....	4
2.2	Type de recherche et exigences règlementaires .....	5
3	Calendrier.....	5
4	Grilles d'évaluations du projet de recherche .....	5
5	Dépôt de mémoires.....	6
6	Modalités et critères d'évaluation du jury de DE .....	6
7	Mise en forme du manuscrit.....	7
7.1	Structure de base.....	7
7.2	Principes généraux .....	7
7.2.1	Plan de base .....	7
7.2.2	Vigilance en regard de l'IA .....	7
7.2.3	Principales règles de forme.....	7
7.3	Quelques règles et consignes d'écriture .....	8
7.4	Structure-type de la forme du manuscrit .....	9
7.5	Plans attendus selon le type de mémoires .....	9
7.5.1	Mémoire type protocole.....	9
7.5.2	Mémoire de type entretien .....	10
7.5.3	Mémoire type revue de littérature .....	11
7.5.4	Mémoire de type questionnaire.....	11
7.6	Précisions rédactionnelles pour résumé et abstract .....	12

## Préambule

Le présent guide d'élaboration du mémoire d'initiation à la recherche donne le cadre général dans lequel doivent s'inscrire l'étudiant(e), le directeur de mémoire, le MK-expert et le coordinateur pédagogique. L'enjeu partagé est celui d'un accompagnement de l'étudiant(e) de son idée initiale de recherche jusqu'à la soutenance finale du manuscrit récapitulant ses travaux.

Il précise les rôles et les missions de chaque protagoniste, les contraintes calendaires à respecter, comme les éléments de conformité universitaire, réglementaire et légale, en matière de fond comme de forme.

Ce guide vise à ancrer la démarche « mémoire » dans une méthodologie de type « master » menée en fin du cursus universitaire MK5. L'attendu est que l'étudiant(e) puisse faire la démonstration, écrite et orale, d'un réel accent mis sur sa capacité d'analyse et sur la mobilisation de son esprit critique.

Le déroulé éprouvé de sa démarche scientifique, en Santé et en Médecine de rééducation, doit lui permettre de formuler une problématique, de proposer des hypothèses ou des théories en cohérence, de vérifier et d'en discuter les fondements sur la base d'une approche fondée sur la preuve (Evidence-Based Practice), et d'en déduire *in fine* une projection métier conclusive.

La formulation d'une problématique bien cernée, grâce à une étape préliminaire de haut niveau, est l'étape-clé de la structuration de sa (ses) question(s) de recherche et de la logique du développement de ses travaux ultérieurs d'analyse. Le Directeur de mémoire est le garant de cette construction progressive d'une signature scientifique. Qu'il en soit ici remercié.

L'équipe pédagogique de l'IFMK de Lyon demeure à la disposition de chacun pour tout complément d'information, comme pour tout accompagnement en regard de singularité de situations à prendre en compte.

Bien cordialement et fraternellement,

D. Jaudoin  
Coordinateur des travaux de recherche  
[denis.jaudoin@univ-lyon1.fr](mailto:denis.jaudoin@univ-lyon1.fr)

Charles Quesada  
Directeur de l'IFMK Lyon 1  
[charles.quesada@univ-lyon1.fr](mailto:charles.quesada@univ-lyon1.fr)

\* \*  
\*

*L'espace MK5 du Moodle Lyon 1 dédié à l'UE 28 regroupe l'ensemble des données pratiques nécessaires, en complément du présent document.  
Nous vous invitons à vous y référer de manière régulière.*

# 1. Références juridiques

## 1.1 Réforme des études préparant au Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute

L'arrêté du 2 septembre 2015 intègre une unité entièrement dédiée à l'élaboration par l'étudiant d'un travail d'initiation à la recherche. Il s'agit de l'UE 28 portant 8 ECTS. Elle se déroule sur les semestres 7 et 8 de l'année MK5, ancrée dans la compétence N°8 du référentiel : « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ».

## 1.2 Présentation au jury d'attribution des diplômes

L'Article 18 de l'arrêté susmentionné stipule ce qui suit : « *Les dossiers des étudiants ayant validé les sept premiers semestres de formation, soit 210 crédits européens sur 240, et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 8 sont présentés devant le jury régional d'attribution du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute* ». Cet article stipule que les étudiants doivent valider les 8 ECTS relatives au mémoire pour que leur dossier soit présenté au Jury d'Attribution des Diplômes (JAD).

## 1.3 Finalités de l'unité d'enseignement « Mémoire »

A travers de l'UE 28, l'étudiant cherche à satisfaire aux enjeux suivants :

- S'initier à la production scientifique en réalisant un travail personnel à partir des savoirs disciplinaires et des savoir-faire associés enseignés au cours du cursus de la formation,
- Développer et exploiter l'esprit scientifique dans son raisonnement de professionnel au service de ses pratiques,
- Expérimenter la mise en œuvre d'un projet de recherche,
- Rédiger le manuscrit et soutenir à l'oral le mémoire,
- Développer et valoriser la réflexivité et un esprit critique.

# 2 Eléments de contenu du mémoire et thématiques possibles

En s'appuyant sur les divers enseignements théoriques et pratiques de méthodologie dispensés dans le cadre de l'UE27 (méthodes de recherche en sciences sociales, en sciences biomédicales), **l'étudiant construit son manuscrit par étapes successives**, chacune étant validée, dans le fond comme dans la forme, d'un commun accord avec le(s) DDM(s).

## 2.1 Éléments de contenu

Le processus de structuration d'un manuscrit de recherche comporte, d'une manière générale, les seize étapes suivantes :

1. Réaliser un état des lieux pertinent de la littérature scientifique et professionnelle sur la thématique choisie,
2. Analyser et problématiser la recherche documentaire réalisée,
3. Identifier et argumenter l'intérêt professionnel et l'utilité sociale du thème de travail proposé,
4. Présenter l'objet de recherche, les hypothèses théoriques et/ou les questions de recherche,
5. Choisir des méthodes de recherche appropriées et accessibles, en s'appuyant notamment sur la littérature,
6. Sélectionner et construire des outils d'enquête ou de recueil de données pertinents, valides et en cohérence avec les enjeux de la recherche ciblée,
7. Cerner et choisir une (ou plusieurs) population(s) cible(s),

8. Recueillir les données d'enquêtes sur un terrain de stage ou dans un contexte en rapport avec la profession,
9. Traiter les données d'enquêtes,
10. Présenter les résultats d'enquêtes répondant aux hypothèses théoriques et/ou aux questions de recherche,
11. Discuter et interpréter les résultats obtenus au regard des méthodes mises en œuvre,
12. Montrer les intérêts et les limites des résultats par rapport à l'état des lieux de la recherche,
13. Présenter les intérêts et les limites des résultats pour la pratique et pour la profession,
14. Préciser le domaine de validité des résultats et avoir une analyse critique du dispositif de recherche,
15. Enrichir l'argumentation de son positionnement par des angles de vue éthiques et déontologiques,
16. Exposer des perspectives d'approfondissement ou de réorientation du travail à partir des résultats obtenus.

## 2.2 Type de recherche et exigences réglementaires

Le mémoire peut être réalisé dans le domaine des sciences biomédicales ou sciences humaines et sociales. Il peut prendre les formes suivantes :

- Etude de type protocole de recherche
- Etude de type revue de la littérature
- Etude de type questionnaire
- Etude de type entretiens

Pour chacun des types de mémoires, se référer à la partie 7.5 du présent document pour un détail exhaustif du plan attendu.

Nous attirons votre attention sur le fait que **si la recherche implique des personnes humaines (RIPH), des contraintes réglementaires doivent être respectées** (loi Jardé, RGPD, Comité de Protection des Personnes (CPP), Comité d'Éthique de la Recherche (CER), etc.).

Un tableau récapitulatif des contraintes réglementaires, selon le type de recherche, est disponible sur Moodle.

## 3 Calendrier

Le travail d'initiation à la recherche s'étale sur les quatre semestres S5, S6, S7 et S8 du cycle 2 des études.

Un document spécifique décrivant son organisation, régulièrement mis à jour, est disponible en ligne dans l'interface dédiée de Moodle.

## 4 Grilles d'évaluations du projet de recherche

Le processus d'initiation à la recherche débute dès la MK2. La première production spécifique se met en œuvre en MK4, avec l'UI 25.

La guidance du travail de recherche comporte 4 jalons successifs d'évaluation (CC1 à CC4) sur les deux ans du cycle.

A chaque étape fixée (CC1/CC4) par l'échéancier : l'étudiant(e) télécharge le formulaire pdf à remplir et l'adresse, par mail, avec la version correspondante de son manuscrit à évaluer, au(x) DDM(s).

15 jours (à minima) avant chaque date de rendu au(x) DDM(s), l'étudiant les sollicite afin de faire un point sur le travail accompli et sur le fond attendu du manuscrit à rendre.

A l'issue de l'évaluation, le(s) DDM(s) et l'étudiant(e) :

- conviennent d'un temps de restitution et d'échange en regard de l'évaluation (annotations, commentaires, corrections et adaptations à réaliser, levée de doutes ou d'incompréhension, etc.). *Le présentiel est le format privilégié, si le contexte géographique et/ou opérationnel le permet.*
- établissent un point d'étape dans la réalisation du mémoire (fait vs à faire ; validé vs à valider).
- conviennent des livrables attendus à l'étape suivante du processus.

A l'issue de ce point d'étape du CC, le DDM remet (adresse) à l'étudiant(e) la grille CC annotée, notée et signée.

Il est convenu qu'en cas de double-DDM, les DDMs se concertent en amont de la notation, pour un rendu commun matérialisé sur une grille CC commune et unique.

L'étudiant dépose le fichier pdf du CC évalué dans la zone de dépôt appropriée de Moodle avant la deadline fixée dans l'échéancier.

## 5 Dépôt de mémoires

L'étudiant dépose son manuscrit par lui-même sur Moodle, en utilisant le collecticiel dédié à cet effet.

L'étudiant veille à ce que son manuscrit final réponde aux consignes de dépôt de mémoires à la BU de Lyon 1 et à sa charte de diffusion ; cf. : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/les-services/deposer-sa-these-ou-son-memoire/procedure-de-depot-des-memoires-str-660252.kjsp?RH=1464682223786>

Cette charte de diffusion pourra vous être demandée par le jury à l'issue de la soutenance.

## 6 Modalités et critères d'évaluation du jury de DE

L'étudiant est évalué sur la base d'une production écrite (le « mémoire ») et d'une présentation orale (la « soutenance »).

Le jury est composé d'au moins trois membres : le(la) DDM, un représentant universitaire et un représentant du corps de métier (MK DE).

La grille d'évaluation du travail écrit d'initiation à la recherche dans le domaine de la kinésithérapie mobilise généralement les items suivants :

- Intérêt du sujet présenté,
- Pertinence du questionnement et de la démarche scientifique rapportée,
- Conformité à la méthode de recherche,
- Pertinence de l'étayage bibliographique,

- Autonomie dans la réalisation du travail,
- Qualité de l'analyse critique du travail réalisé (formulée dans le travail écrit et lors de la soutenance),
- Perspectives présentées et capacité à en débattre,
- Qualité sémantique de la présentation orale et écrite.

Le travail écrit est un parcours pédagogique mettant en lien diverses personnalités institutionnelles et individuelles (patient, directeur de mémoire, référent de l'IFMK, etc.).

Cet exercice, à la fois de fond et de forme, requiert de la part de l'étudiant :

- Rigueur méthodologique, rédactionnelle et organisationnelle,
- Respect des contraintes, des réglementations, des procédures et délais, des usages.

## 7 Mise en forme du manuscrit

### 7.1 Structure de base

La recommandation de la maquette (sept. 2015) est de 50 pages (annexes et pages officielles non comprises). Toutefois, la qualité d'un mémoire n'est pas proportionnelle aux nombres de pages ; aussi une taille de manuscrit distribuée entre 30 et 70 pages est tolérable, dans la mesure où cette production est pertinente en termes de fond. Le(la) DDM est, sur ce point, décisionnaire.

### 7.2 Principes généraux

#### 7.2.1 Plan de base

Le plan IMReD<sup>1</sup> (Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion) est le format usité par défaut.

L'étudiant peut convenir avec son DDM de tout type d'adaptation de ce format, en réponse au particularisme de la situation de la recherche rencontrée.

#### 7.2.2 Vigilance en regard de l'IA

Une vigilance particulière doit être posée sur le risque d'un **recours inapproprié à l'IA** (ChatGPT par ex.) pour tout accompagnement rédactionnel des structurants du manuscrit.

#### 7.2.3 Principales règles de forme

- Numéroter les pages en pied de page et à droite (modèle : page x/y),
- La numérotation doit débuter à l'introduction et se terminer à la conclusion,
- Seul le recto de la feuille est utilisé.
- Aucune impression papier n'est demandée ; toutefois, si une impression est souhaitée par l'étudiant(e), il convient de suivre les consignes suivantes : premières et dernières pages en papier cartonné (1 couleur identique : jaune citron), première page protégée par une feuille de plastique transparent et reliure thermo collée blanche,
- Ne pas faire de soulignement,
- Pour le texte (hors titre et pages officielles), Arial 11, interligne 1.5, en forme « justifiée »
- Marges standard : 2,5cm

---

<sup>1</sup> IMRaD en langue anglaise pour « Introduction, Methods, Results and Discussion » (Swales, 1990 et 2004)

- Les remerciements ainsi que l'abstract sont considérés comme du texte « normal » : en Arial 11points et interligne 1.5.
- Marges standard 2,5cm.
- La formalisation du mémoire (formulation et l'appel des références bibliographiques, tableaux, figures, etc.) répond aux recommandations de l'*International Committee of Medical Journals Editors* (ICMJE). Elles sont téléchargeables ici : <http://www.icmje.org/recommendations/translations/french2016.pdf>
- Numéroté les figures (photos et schémas) en chiffres arabes et appeler-les dans le texte (*Figure 1*). D'un format homogène à l'ensemble du volume, leur plus long côté ne dépasse pas 12 cm. Elles sont encadrées d'un fin filet noir (valeur : 0,25) et présentées, avec une légende sous la figure (taille 10, ni en gras ni italique ni encadrée), au niveau du texte correspondant, sur la largeur complète de page.
- Réaliser soi-même les schémas qui correspondent aux techniques et matériel effectivement utilisés lorsque la mention « *reproduction interdite* » est marquée,
- Anonymiser les photographies. Sobres (zones non essentielles retirées), elles ne figurent pas dans les annexes. L'anonymisation se fait directement sur les images et non sur le fichier de texte,
- Numéroté les tableaux en chiffres romains ; leur titre est placé au-dessus ; ils sont appelés dans le texte (*Tableau I*). Selon leur importance, leur police peut être de 10, 11 ou 12 points,
- L'étudiant s'interdit toute forme de plagiat (L335-2 Code de la propriété intellectuelle L335-3), susceptible de poursuites judiciaires,
- Ne pas mentionner le nom et les coordonnées du patient ou de la personne enquêtée (adresse, tél., mail, etc.) (y compris dans les annexes),
- Appliquer les Règles de protection pour les mineurs : changement systématique du prénom de l'enfant ; anonymisation également du prénom dans les documents mis en annexe ; mise en place d'un masque facial plus important recouvrant largement l'ensemble du visage ; cadrage de la prise de vue en évitant de prendre le visage lorsque cela n'est pas justifié.

### 7.3 Quelques règles et consignes d'écriture

- Adopter un style sobre, facile à lire, avec des phrases courtes : une idée par phrase.
- Préférer le terme « *participant* » à « *sujet* »,
- Préférer le passé,
- Veiller à la concordance des temps, aux règles d'accord,
- Veiller à l'orthographe et aux règles de bon usage de la langue française,
- Éviter les adjectifs et adverbes (« *conséquent* », « *extrêmement* », etc.),
- Utiliser une terminologie professionnelle, précise et univoque ; éviter les variations littéraires, ou une paraphrase des concepts professionnels,
- Utiliser ces concepts pour valider et étayer la bibliographie,
- Ne pas écrire qu'un article « *démontre* » : il « *évalue les effets de* »...
- S'abstenir de tout jugement de valeur, toutes injonctions, opinions ou croyances. Vos développements sont adossés sur des faits, des constats.
- Éviter les cascades de titres sans texte : 3 niveaux de titres maximums,
- Éviter les ponctuations aux niveaux des titres (« : « où « . »),
- Utiliser le « *Nous* » de modestie, sauf pour relater une enquête de terrain ou une démarche personnelle pour laquelle l'étudiant utilise le « *Je* »,
- Ne pas utiliser d'article au niveau des titres : « *Approches* » et non « *Les approches.* »,

- Ne pas mentionner la référence de l'article dans le titre, exemple : « 2.1 Boiterie Duchenne de Boulogne »
- Chiffres : utiliser la virgule (et non le point) en tant que séparateur décimal, et l'espace pour séparer les milliers,
- Indiquer les citations entre guillemets et en italique : « ..... », et les référencer.

## 7.4 Structure-type de la forme du manuscrit

La présente structure-type est disponible au téléchargement dans l'interface Moodle au format modèle Word.

- Première page : page de titre sans logo
- Deuxième page : page vierge (blanche)
- Troisième page : charte anti-plagiat avec votre nom
- Quatrième page : page vierge (blanche)
- Cinquième page : page de titre avec logo de la DREETS
- Sixième page : page de titre avec logo de l'Université UCBL
- Septième page : page de titre avec logo de l'ISTR)
- Huitième page : remerciements
- Neuvième page : liste des acronymes
- Dixième page : Table des matières
- Pages suivantes avec une page par point :
  - Liste des tableaux et figures
  - Résumé en français (350 mots) + mots clés
  - Abstract en anglais (350 mots) + keywords
  - Page blanche
  - Introduction (vous commencez votre introduction puis organisation IMRAD du mémoire)
- A la suite de votre Conclusion les parties suivantes :
  - 1 page blanche puis
  - Références bibliographiques
  - Annexes (voir précisions ci-dessous)
  - Terminer avec une page blanche.

## 7.5 Plans attendus selon le type de mémoires

### 7.5.1 Mémoire type protocole

1. Introduction : cette partie introductive, d'une dizaine de pages, comporte une formulation de la problématique et de l'hypothèse principale qui sera testée.
2. Méthode : reprenant en intégralité une trame de protocole CPP :
  - Justification scientifique de la recherche,
  - Description de la méthodologie de recherche :
    - Méthodologie de la recherche : nécessité d'un schéma design de l'étude,
    - Objectifs de la recherche et critères de jugements : nécessité d'un tableau de l'ensemble des évaluations,
    - Critères d'éligibilité et caractéristiques des participants,
    - Produits ou procédure utilisée.
  - Déroulement de la recherche
    - Calendrier prévisionnel et lieu(x),
    - Déroulement des visites liées à l'étude (schéma expérimental),
    - Tableau des visites avec les examens prévus,

- Description des visites : sélection, inclusion, suivis et visite finale.
  - Variables mesurées et méthode de mesure : cliniques et paracliniques.
  - Data management et analyse statistique
    - Recueil et protection des données, calcul du nombre de sujet à inclure, randomisation et plan d'analyse statistique des variables obtenues.
  - Cadre juridique de la recherche, assurances, budget, notices d'information et de consentement.
3. Discussion
    - N'ayant généralement pas de résultat à présenter dans ce type de mémoire, il s'agit ici de discuter les résultats qui pourraient être possibles. Ils sont donc écrits dans la partie « Discussion » et selon le plan suivant :
      - 1/ Si l'on obtient une validation statistique de l'hypothèse par le critère principal et les critères secondaires,
      - 2/ Si uniquement validation statistique uniquement par le critère principal et pas par les critères secondaires,
      - 3/ Si absence de significativité sur le critère principal mais critères secondaires valident statistiquement l'hypothèse,
      - 4/ Si aucuns des critères ne valident statistiquement l'hypothèse.
    - Dégager les forces et les limites du travail.
    - Mettre en perspectives.
  4. Conclusion
  5. Références bibliographiques
  6. Annexes

#### 7.5.2 Mémoire de type entretien

1. Introduction : cette partie introductive, d'une dizaine de pages, détaille la situation d'appel et met en perspective les enjeux.
2. Méthode
  - Écriture du cadre conceptuel
    - Réalisation d'une revue de la littérature (RdL) :
      - Description de la méthodologie de la RdL : base de recherche, mots clés,
      - Exposé des résultats de la RdL permettant l'énoncé des concepts utiles à ce travail,
      - Formulation de la question de recherche.
  - Méthodologie pour les entretiens
    - Justification du type d'entretien,
    - Description de la population : critères d'inclusion/exclusion,
    - Guide d'entretien : déroulé type, questions,
    - Méthodologie d'analyse des contenus.
3. Résultats
  - Population : description démographique des participants.
  - Résultats des entretiens :
    - Résultats bruts,
    - Résultats des analyses prévues : catégorielle, de l'énonciation. Si > ou = 3 entretiens, faire obligatoirement une synthèse des résultats pour chaque analyse.
4. Discussion
  - Discuter des trois à cinq résultats principaux, par ordre décroissant d'intérêt (le plus intéressant en premier),

- Mise en perspective de chacun des résultats avec la question de recherche, la littérature et les conséquences cliniques.
  - Décrire les limites de ce travail ;
  - Mettre en perspectives.
5. Conclusion
  6. Références bibliographiques
  7. Annexes

### 7.5.3 Mémoire type revue de littérature

1. Introduction : une partie introductive d'une dizaine de pages avec formulation explicite de la problématique et de l'hypothèse principale qui sera testée.
2. Méthode
  - Description de la stratégie de recherche
    - Type d'étude, de population, d'interventions,
    - Mots clés, bases de données et équation de recherche,
    - Critères d'inclusion/exclusion des articles,
    - Critères de jugements (= données recueillies dans les articles analysés).
  - Méthodologie d'analyse de la littérature :
    - Décrire *qui* et *comment* sont réalisées : la lecture, l'analyse des articles et la gestion des données,
    - Décrire la méthode d'évaluation des biais, et celle de la qualité méthodologique des articles.
  - Description de l'analyse des articles :
    - Décrire le type des variables obtenues,
    - Analyses descriptives, inférentielles ou autre prévues.
3. Résultats
  - Résultats des recherches bibliographiques : diagramme de flux, description du nombre d'articles retenus/rejetés et des raisons.
  - Caractéristiques et qualités méthodologiques des articles étudiés :
    - Générales : design des études, critères de mesures, population étudiée,
    - Spécifiques : description des interventions (durée, modalité),
    - Évaluation de la qualité des articles analysés et des biais méthodologiques (échelle Pedro ou autre).
  - Résultats des études : en fonction des critères de jugement recueillis dans les articles :
    - Présentation de l'information de la plus importante à la moins importante, en sous-groupes,
    - Présentation de l'analyse descriptive puis inférentielle (si prévue).
4. Discussion
  - Discuter des trois à cinq résultats principaux, par ordre décroissant d'intérêt (le plus intéressant en premier)
    - Mettre en perspective chacun des résultats en lien avec l'hypothèse initiale (valide ou non), la littérature et les conséquences cliniques.
  - Décrire les limites de ce travail,
  - Dégager les perspectives.
5. Conclusion
6. Références bibliographiques
7. Annexes

### 7.5.4 Mémoire de type questionnaire

1. Introduction : partie introductive d'une dizaine de pages, avec formulation explicite de la problématique et de l'hypothèse principale qui sera testée.
2. Méthode

- Justification du choix de la méthode,
  - Description de la population :
    - Justification,
    - Critères d'inclusion/exclusion.
  - Méthodologie d'élaboration du questionnaire :
    - Description de la méthode pour sa création et sa validation.
  - Stratégie de diffusion et de recueil des données,
  - Analyse des données :
    - Stockage des données,
    - Analyses prévues : descriptive, inférentielle, qualitative (e.g. énonciation, catégorielle).
3. Résultats
- Population
    - Nombre de questionnaires distribués/reçus/complets,
    - Description de la population des participants : âge, sexe (variables démographiques du questionnaire).
  - Analyse descriptive
    - Présentation des réponses avec moyenne±écart type (variables quanti.) et % (variables qualitatives),
    - Analyse d'énonciation, catégorielle si prévues pour des réponses libres.
  - Analyse inférentielle/qualitative (si prévue)
    - Analyses et comparaisons entre différents sous-groupes avec les tests stat appropriés (et précédent décrit en méthode).
4. Discussion
- Discuter des trois à cinq résultats principaux, par ordre décroissant d'intérêt (le plus intéressant en premier)
    - Mise en perspective de chacun des résultats avec l'hypothèse initiale (valide ou non), la littérature et les conséquences cliniques.
  - Décrire les limites de ce travail,
  - Mettre en perspectives.
5. Conclusion
6. Références bibliographiques
7. Annexes

## 7.6 Précisions rédactionnelles pour résumé et abstract

- Résumé/abstract : 350 mots (+/-10%)
  - En français et en anglais de 350 mots chacun.
- Mots clés/ Keywords :
  - Sont placés à la suite du résumé et de l'abstract, ce qui nécessite de formuler des mots clés en français et en anglais.
  - 5 mots pertinents (maximum) vis-à-vis de votre travail. Ils doivent être en minuscule, classés par ordre alphabétique et séparés par une virgule en respectant la police.

\* \*  
\*

*L'espace MK5 du Moodle Lyon 1 dédié à l'UE 28 regroupe l'ensemble des données pratiques nécessaires, en complément du présent document.  
Nous vous invitons à vous y référer de manière régulière.*